



EXTRAORDINAIRE CONSEIL

le 9 janvier 2025
19 h 30

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie, maire Mad. Albertine Savoie, conseillère M. Denis Doiron, conseiller M. Eymard Savoie, conseiller M. Michael Comeau, conseiller
AUTRES	Mad. Melissa Near, directrice générale par intérim Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière suppléante
ABSENTS	M. Philippe Allain, maire adjoint

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 19h28.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

25-5373

Proposé par Mad. Albertine Savoie

Appuyé par M. Denis Doiron

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du conseil du 9 janvier 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Divulcation de conflits d'intérêts.

Aucune déclaration.

5. Considération de l'objet de la réunion

**5.1 Adoption du budget du Fonds de fonctionnement général 2025
(Modification)**

25-5374

Proposé par Michael Comeau

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le conseil municipal accepte d'abroger la résolution 24-5364 adoptée à la réunion extraordinaire du conseil municipal le 19 décembre 2024 concernant l'adoption du budget du Fonds de fonctionnement général 2025 en raison de l'omission d'inclure au budget le montant de 247 112 \$ qui représente l'octroi-inconditionnel provincial 2025 (péréquation).

ADOPTÉ

25-5375

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que le conseil municipal accepte que la somme de 4 060 125 \$ soit le budget total de fonctionnement de la municipalité, que la somme 2 738 239 \$ soit le mandat du gouvernement local pour l'année 2025, et que le taux d'imposition résidentiel soit de 1.5678, non-résidentiel 2.6653 et industriel 2.6653.

ADOPTÉ

6. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Michael Comeau, propose l'ajournement à 19h47.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire